85800 St Gilles Croix de Vie

# ASSOCIATION SPORTIVE Union Nationale du Sport Scolaire ( UNSS )

## L'Association Sportive c'est :

- Permettre à un maximum d'élèves d'accéder à des pratiques sportives, artistiques et à la vie associative.
- Participer aux championnats organisés par l'UNSS (au niveau district, départemental, académique et national).
- o Pratiquer des activités de loisirs.
- Former des élèves en tant que Jeunes Officiels (juge/arbitre, organisateur, dirigeant, secouriste, reporter, écoresponsable)

#### Les avantages :

- Avec une seule cotisation, la possibilité de pratiquer différentes activités au choix sur l'année.
- o L'encadrement est fait par les professeurs d'Éducation Physique et Sportive.

### Les activités :

- Sports collectifs: Handball, Basket-ball, Football, Futsal, ultimate
- Athlétisme, Cross-country, Run and bike, circuit training
- Sports de raquette : Badminton et Tennis de table
- Activités de pleine nature : Escalade (mur artificiel Salle de la Vie), Surf, Course

### d'orientation, Raid

- Activité d'expression : **STEP**
- Activités nouvelles diverses ( ponctuellement ) : Paddle, Mini-raid, Jeux sur la plage,...

L'information permanente (activités-lieux-horaires...) est donnée par les professeurs d'EPS et estaffichée sur les panneaux A.S. : cour du collège (près de la vie scolaire) et vestiaires EPS.

L'animation a lieu : - le midi de 13H00 à 13H45 : une animation régulière (foot, basket, hand, futsal, tennis de table, badminton, STEP, athlétisme, circuit training)

le mercredi après-midi : escalade (13H00-15H00), course d'orientation (14H00-16H00) et d'autres activités en compétition ou découverte ( handball, futsal, basket, cross, athlétisme, tennis de table, badminton, triathlon, golf, sorties plein-air... )

Les rencontres sportives inter-établissements se déroulent le mercredi après-midi et occasionnellement toute la journée lors de finales départementales ou académiques.

• **UN SEUL TARIF**: **15 euros** pour l'année

(tarif unique pour toutes les activités et pour toutes les formes de pratique : midi, mercredi)

#### Le Licencié

NOM : Classe :
Date de naissance :
Adresse :
Tél. portable élève (facultatif):
Tél. Parents :
Mail élève (facultatif) :
Mail parents :
o 1ère inscription à l'AS
o Réinscription à l'AS
Es-tu licencié dans un club fédéral ? OUI / NON Lequel ?
As-tu de l'expérience dans les domaines suivants ? Si oui précise, si non es-tu intéressé ?
O Arbitrage
o Secourisme
Vie associative
o Photo/article
Autorisation parentale

## **Autorisation parentale**

- J'autorise le professeur responsable ou l'accompagnateur, à faire pratiquer en cas d'urgence, une intervention médicale ou chirurgicale en cas de nécessité
- o J'autorise mon enfant à être photographié ou filmé pendant les activités organisées par l'association afin de promouvoir celle-ci.

#### Cotisation

Chèque de <u>15</u> euros ( ou espèces ) libellé à l'ordre de <u>l'Association sportive du Collège Garcie</u>

<u>Ferrande</u>. Cette somme comprend la licence UNSS, une assurance et la participation à la vie de l'AS.

#### Assurance

L'AS a souscrit un contrat d'assurance collectif auprès de la MAIF. Par conséquent, l'assureur de l'association sportive couvre les dommages corporels de mon enfant dans le cadre de l'AS. Chaque élève peut souscrire des garanties complémentaires IA Sport + moyennant un supplément d'environ 12€ (demander la documentation auprès du professeur d'EPS) « J'ai pris connaissance de garanties proposées par l'assureur de l'association sportive pour la couverture des dommages corporels de mon enfant dans le cadre des activités de l'AS. »

Fait à	Signature des représentants légaux
Le	

